

2018 DFPE 10 Resserrer les liens entre les familles et l'école - Subventions (78.750 euros) à douze associations, dont dix avec convention, pour leurs actions dans les 2e, 3e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 18e, 19e et 20e arrondissements.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

En juin 2016, la Ville de Paris a adopté sa Stratégie « Faire le Paris des enfants et des familles » définissant plusieurs priorités : permettre à tous les enfants de bien grandir et s'épanouir à Paris, accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants et les aider à concilier leur vie familiale, professionnelle et personnelle, et enfin, construire une ville inclusive pour les enfants et les familles. Les attentes des familles, dans leurs relations avec l'école, sont de mieux comprendre la vie scolaire, rencontrer plus facilement enseignants et chefs d'établissement, participer à l'élaboration du projet éducatif ainsi que d'échanger entre parents lors de temps conviviaux.

Ainsi depuis la rentrée scolaire 2016, six expérimentations sont venues enrichir les actions déjà existantes en matière de renforcement du lien entre les familles et l'école. Cette année, ce sont trois actions supplémentaires, s'adressant plus particulièrement à des parents allophones, qui renforcent le maillage territorial des dispositifs liés à la parentalité. Les projets, co-construits par l'ensemble des acteurs de la communauté éducative dont les parents, visent à rapprocher les familles et l'école à travers des rencontres et des activités partagées dans les établissements scolaires et dans des structures de proximité.

L'implication des familles et des associations de parents d'élèves et des équipes éducatives dans la préparation et la participation à ces actions a été constatée. Les partenaires associatifs savent s'intégrer à la vie des établissements et créer des liens entre les écoles et les familles du quartier. Leurs méthodes participatives et opérationnelles conduisent à des réalisations pouvant préfigurer la mise en œuvre d'espaces parents dans les établissements scolaires.

Aussi, il vous est proposé d'accorder, pour l'année scolaire 2018 / 2019, les subventions aux partenaires associatifs suivants :

— **L'Association pour la Prévention, l'Accueil, le Soutien et l'Orientation (APASO)** (14e), pour son « **Espace Famille** » dans les 13e et 14e arrondissements.

L'association propose un forum des parents animé par deux psychologues à raison de dix séances par an. Des groupes d'échanges, en remplacement du format des « causeries collègue », abordent le lien familles - école mais aussi les temps « passerelle » sur les moments de transition : entrée à l'école maternelle, à l'école élémentaire, au collège ou au lycée. Les séances se tiendront dans les établissements scolaires partenaires de l'Espace Famille. En 2017 / 2018, 80 familles ont participé à ces groupes d'échange.

- L'association « **Culture 2+** » (18e) pour ses « **papothèques** » et son « **accueil des enfants dans leur langue d'origine pour leur première scolarisation en France** ».

Les papothèques sont des groupes de parole mensuels principalement en langue africaine, chinoise, tamoule, arabe et plus récemment, en fonction de l'évolution des courants migratoires, bengalie et serbe, voire multiculturels, pour des parents d'élèves des huit écoles du quartier « La Chapelle », dont 60 % ont une langue maternelle différente du français. Des parents d'enfants non-francophones entrant en petite section sont également accueillis avec des interprètes pour s'approprier les codes de fonctionnement de l'école. En 2017 / 2018, environ 200 familles ont participé aux papothèques, et 120 familles ont bénéficié d'un accueil personnalisé pour leur enfant lors de sa première rentrée scolaire en France.
- **L'Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie (L'ACORT)** (10e) pour son action de « **médiation scolaire** » dans les 10e, 11e, 18e, 19e et 20e arrondissements.

La médiation scolaire crée un dialogue entre les enfants, les parents et l'école, sensibilise les familles à l'environnement scolaire, et les équipes pédagogiques, assistants sociaux et personnels des CMP aux spécificités culturelles de la communauté turcophone. En 2018 / 2019, ce travail de médiation scolaire, réalisé depuis plusieurs années dans le 10e arrondissement, sera étendu aux 11e, 18e, 19e et 20e arrondissements vers des familles éloignées de l'institution scolaire, et au-delà de la stricte communauté turcophone. Au cours de l'année scolaire 2017 / 2018, 38 familles dont 7 monoparentales, soit 63 parents, ont bénéficié de cette action dans le 10e arrondissement.
- **L'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV)** (10e) poursuit son dispositif « **volontaires en résidence dans les écoles primaires** » dans les 13e, 14e et 18e arrondissements.

Des volontaires en service civique en résidence sont présents de 10 à 15 heures par semaine dans trois groupes scolaires du Réseau d'Éducation Prioritaire : école maternelle et élémentaire Franc-Nohain (13e) « Tous mobilisés ! » année 1, école maternelle et élémentaire Maurice Rouvier (14e) pour la troisième année, et école élémentaire Fernand Labori (18e) « Tous mobilisés ! » année 2. Ces volontaires favoriseront l'émergence de projets collectifs avec les parents et les enfants dans l'école, notamment pour les périodes « passerelle » de la crèche jusqu'au collège. En 2017 / 2018, l'action de l'AFEV au sein de trois écoles a permis de toucher 360 familles, soit 360 parents et 80 élèves.
- L'association « **Osez la médiation** » (15e) pour son projet « **chemins de traverse** ».

Cette action mise en œuvre avec l'équipe éducative, les parents et les associations du quartier, propose un parcours de soutien à l'intégration pour les élèves de 6e au collège Madame de Staël (15e), leurs parents et leurs enseignants, de façon à acquérir ensemble les codes culturels indispensables à une intégration scolaire et sociale réussie. Le programme comprend des visites de musées ou d'institutions, des conférences et des ateliers dans six domaines : la vie scolaire et l'orientation, l'Histoire, les arts, les Droits de l'Homme et de l'Enfant et la Citoyenneté et l'éducation aux médias. En 2017 / 2018, 34 élèves d'origines très diverses et leurs familles ont participé à ce programme et 350 familles du collège en ont aussi bénéficié *via* les restitutions.
- L'association « **Relais 59** » (12e) pour son projet « **favoriser les liens et l'intégration des enfants lors de l'entrée à l'école maternelle** ».

L'association propose l'organisation de rencontres entre familles fréquentant une halte-garderie et la communauté éducative de quatre écoles maternelles du 12e arrondissement - écoles Bercy, Charles Baudelaire, Daumesnil et Traversière – afin d'améliorer la compréhension des parents du système scolaire français et les accompagner dans les temps de transition scolaire (de la petite enfance à la maternelle puis de la maternelle à l'élémentaire). En 2017 / 2018, 62 familles ont bénéficié de cette action.

- La **Ligue de l'Enseignement (Fédération de Paris)** (10e) pour ses « **groupes d'échange sur les liens parents - école** » dans les 2e, 3e, 9e, 12e, 13e, 19e et 20e arrondissements.
Un samedi par mois, dans les 2e et 3e arrondissements, des temps d'échanges étaient proposés dans une école, animés par des experts, pour mieux appréhender les responsabilités parentales dans la relation à l'école. En parallèle, des ateliers ludiques invitaient les enfants à réfléchir aux mêmes problématiques que leurs parents. En 2018 / 2019, la Ligue a souhaité élargir ce programme à cinq arrondissements : les 9e, 12e, 13e, 19e et 20e arrondissements. Pour accueillir facilement un public plus large fréquentant tous les établissements scolaires de ce secteur, les ateliers auront lieu dans les centres « Paris Anim' » gérés par la ligue de l'enseignement. En 2017 / 2018, cette action a touché 90 familles, soit 125 parents et 75 enfants, et 10 enseignants.
- L'association « **Plus Loïn** » (20e) pour son projet « **resserrer les liens entre les familles et l'école** ».
Cette action vise à proposer aux familles du quartier des « Portes du 20e » fréquentant deux écoles élémentaires, Eugène Reiz et Alquier-Debrousse, et deux collèges, Jean Perrin et Flora Tristan, des réunions d'information, des activités le samedi matin et des formations à l'accompagnement scolaire des enfants et à d'autres parents, dans le but de créer un réseau de solidarité entre familles autour de la scolarité. En 2017 / 2018, 27 familles ont bénéficié de la formation à l'accompagnement des devoirs et ont été accompagnées pour développer les modalités de la transmission parentale.
- L'association « **Arts Traditionnels et Nouvelles Technologies du 18e arrondissement** » (ATNT-18) (18e) pour son projet « **parents médiateurs Numérique École Famille** ».
L'association sensibilise des parents de collégiens dans le 18e arrondissement à l'utilisation du logiciel de vie scolaire « Paris Classe Numérique » (notamment des mères au foyer ou chefs de familles monoparentales dont le niveau d'instruction et la connaissance du français écrit sont faibles), les accompagne dans l'encadrement de la relation enfants - écrans et forme des parents pour qu'ils transmettent leurs compétences informatiques à d'autres familles. En 2017 / 2018, 87 familles ont participé à ces ateliers de sensibilisation numérique.
- L'association « **SOS Casamance** » (18e) pour son projet « **lutter contre le décrochage scolaire par l'accompagnement à la scolarité et à la parentalité** ».
L'association, en lien avec les enseignants et les éducateurs du quartier de la Goutte d'Or, propose un soutien scolaire aux enfants et un accompagnement des parents dans leur fonction parentale pour un resserrement du lien familles - école. En parallèle, des activités culturelles, de loisirs et sportives, seront proposées aux familles.
- L'association « **La Maison des Fougères** » (20e) pour son projet « **petit manuel des trucs et astuces des parents** ».
Cette association souhaite partager et valoriser les savoirs individuels des parents concernant l'accompagnement à la scolarité de leurs enfants sous la forme d'un livret. Ce document, diffusé auprès des parents du quartier des Fougères, permettra à travers des cas pratiques de trouver des solutions au quotidien pour renforcer le lien familles - école. Des temps de rencontres seront organisés à la Maison des Fougères afin de recueillir les témoignages des parents et des enseignants dans la convivialité et le partage.
- L'**Association franco-chinoise Pierre Ducerf** (3e) pour son projet « **favoriser le lien entre l'école et les familles d'origine chinoise par la médiation interculturelle et le soutien à la parentalité** » dans les 10e, 11e, 19e et 20e arrondissements.
Cette association spécialisée dans la médiation culturelle vers les familles d'origine chinoise animera des rencontres de parents lors de permanences hebdomadaires dans huit écoles de quatre arrondissements. Échanges entre parents et membres de l'équipe pédagogique, traduction de

documents de communication et médiation interculturelle permettront une meilleure compréhension du fonctionnement de l'école par ces familles. Des ateliers de français consacrés à la scolarité et un accompagnement des parents lors des temps de réunions des familles dans les écoles seront aussi proposés.

Compte tenu de l'impact positif de ces actions auprès des familles parisiennes, je vous propose, Mesdames, Messieurs, d'attribuer, au titre de l'exercice 2018, une subvention d'un montant global de 78.750 €, selon la répartition suivante :

- Association « Association pour la Prévention, l'Accueil, le Soutien et l'Orientation » (APASO) : 4.000 €
- Association « Culture 2 + » : 8.000 €
- Association « L'Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie » (L'ACORT) : 5.000 €
- Association « Association de la Fondation Étudiante pour la Ville » (AFEV) : 13.500 €
- Association « Osez la médiation » : 9.950 €
- Association « Relais 59 » : 5.000 €
- Association « Ligue de l'Enseignement » (Fédération de Paris) : 5.300 €
- Association « Plus Loin » : 15.000 €
- Association « Arts Traditionnels et Nouvelles Technologies du 18e arrondissement » (ATNT-18) : 5.000 €
- Association « SOS Casamance » : 1.000 €
- Association « La Maison des Fougères » : 3.000 €
- Association « Association franco-chinoise Pierre Ducerf » : 4.000€

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris